



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Direction générale de la recherche et de l'innovation

Paris le 16 Septembre 2016

Comité Consultatif sur le traitement de l'information
en matière de Recherche dans le domaine de la Santé

DGRI CCTIRS/DH/JD

Fax : 01 55 55 88 50

Mél.secrétariat.cctir@recherche.gouv.fr

Affaire suivie par : Jany DELHAY

1 rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

Recommandé avec AR
Dossier n°16.389bis
(à rappeler dans toute correspondance)

Monsieur,

Conformément aux dispositions de la loi n° 94-548 du 1er juillet 1994, vous avez adressé au Comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche dans le domaine de la santé, un projet de traitement automatisé de données nominatives relatif à une étude intitulée : «Etude sur l'acceptabilité des médicaments chez les enfants».

Après réexamen de votre dossier, le Comité consultatif a émis l'avis ci-joint. Il appelle par ailleurs votre attention sur le fait que toute modification ultérieure du projet que vous lui avez soumis doit être portée à sa connaissance, par courrier postal incluant un dossier unique où les éléments anciens figurent en «**barrés** » et les éléments nouveaux sont **surlignés**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Didier Hoffschir
Chef du département de la culture scientifique
et des relations avec la société

Monsieur Fabrice RUIZ
CLINSEARCH
110 avenue Pierre Brosolette
92240 MALAKOFF



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Délégation générale de la recherche et de l'innovation

**Comité consultatif sur le traitement de l'information
en matière de recherche dans le domaine de la santé**

Dossier n° 16.389bis

Intitulé de la demande : Etude sur l'acceptabilité des médicaments chez les enfants.

Demandeur : CLINSEARCH
Monsieur Fabrice RUIZ
110 avenue Pierre Brosolette
92240 MALAKOFF

Responsable : Fabrice RUIZ

Dossier reçu le : 7 juillet 2016

Dossier examiné le : 12 septembre 2016

Avis du Comité consultatif :

Avis favorable

Fait à Paris, le 16 Septembre 2016

Le Président du Comité consultatif
Jean-Louis SERRE